

GRENOBLE VILLE

■ **Urgences médicales et garde :**
0 810 15 33 33 (en dehors des horaires d'ouverture des cabinets médicaux).

■ **Médecin de garde-Samu (uniquement urgences vitales) :**
Tél. 15.

■ **SOS Médecins :**
Tél. 04 38 701 701.

■ **Cabinet médical de garde Joffre (ouvert 365 j/365) :**
Les soirs de 20 heures à minuit, les samedis de midi à minuit, les dimanches et jours fériés de 8 heures à minuit.
4, boulevard Maréchal Joffre.
Tél. 04 76 865 900.

■ **Urgences du Groupe hospitalier Mutualiste de Grenoble :**
24 h/24 et 7 j/7.
12, rue du Docteur Calmette.
Tél. 04 76 70 70 67.

■ **Centre hospitalier :**
Tél. 04 76 76 75 75.

■ **Police secours :**
Tél. 17.

■ **Pharmacies :**
Aujourd'hui (de 8 heures à 8 heures le lendemain) : pharmacie Gambetta,
2, place Gustave-Rivet.

■ **SOS Gardes Pharmacie :**
3915 - www.sosgardes.fr

ASSOCIATIONS

■ **Unafam 38 :**
Délégation Isère de l'union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapés physiques. Permanence aujourd'hui de 17 à 19 heures à la Maison des associations, rue B.-de-Boissieux.

■ **Pro'actif :**
Entraide entre chercheurs d'emploi. Permanence aujourd'hui à 10 heures,
2, rue Hauquelin.
Tél. 04 76 03 20 54.

■ **Mouvement des chômeurs précaires de l'Isère :**
Permanence aujourd'hui au 6, rue Dubois Fontanelle.
Tél. 04 76 24 10 03.

ÉCONOMIE Geneviève Fioraso est intervenue la semaine dernière à l'Assemblée nationale pour défendre les ZFU

« Les Zones franches urbaines ne sont pas des niches fiscales »

17/05/11

Grenoble possède une ZFU, un dispositif permettant aux entreprises de bénéficier d'exonérations fiscales et sociales sous conditions afin de faciliter les emplois dans les zus. À l'heure où les ZFU risquent d'être supprimées, la députée Geneviève Fioraso est intervenue jeudi à l'Assemblée nationale pour défendre la proposition de loi du groupe socialiste, radical et citoyen.

La Zone franche urbaine (ZFU) de Grenoble, vaste de 120 hectares, située sur les quartiers de la Villeneuve et Village Olympique, est peut-être en sursis. Elle pourrait à terme disparaître comme les 100 ZFU de France, ou du moins vidée de sa substance, car jugée comme étant une niche fiscale par le gouvernement actuel.

C'est le rapport, dont le compte-rendu est imminent, de l'ancien ministre, Éric Raoult, qui infirmera ou confirmera le conditionnel. En 2009 déjà, le projet de loi de finances donnait un coup de canif au dispositif qui permettait des exonérations fiscales accordées aux entreprises de la ZFU pendant cinq ans.

Au début de l'année 2010, les deux députés de Grenoble, le maire Michel Destot et son adjointe à l'économie Geneviève Fioraso avaient alors écrit à Christine Lagarde, ministre de l'économie et des finances, déplorant « le très net recul de dossiers d'installation ou de création de ZFU. (...) Au final, les victimes de cette décision sont toujours les mêmes: les jeunes, les femmes chefs de familles monoparentales et les demandeurs d'emploi longue durée habitant les quartiers sensibles et à ce titre, durement touchés par la crise » ont-ils écrit dans leur courrier. Ce à quoi la ministre leur avait répondu en date du 24 février 2010: « Face aux inquiétudes exprimées, je tiens à réaffirmer l'engagement du gouvernement en faveur du développement économique

des ZFU ». (...) Malgré cela, et face au risque de voir la ZFU supprimée en décembre 2011, Geneviève Fioraso, a pris la parole jeudi dernier à l'Assemblée nationale pour défendre le dispositif de manière virulente.

Le dispositif prolongé au-delà du 31 décembre 2011

Tellement virulente d'après le ministre de la ville (voir l'intervention) que Maurice Leroy a même estimé que la députée a été quelque peu agressive. « C'est normal, il y a beaucoup trop d'erreurs commises par l'opposition. Je ne regrette pas parce qu'il s'est engagé à ce que le dispositif se prolonge au-delà du 31 décembre 2011, c'est nouveau et c'est une avancée » se félicite-t-elle.

L'intervention de la députée accompagne une proposition de loi socialiste « visant à prendre des mesures d'urgence en faveur des villes et des quartiers en difficulté », immédiatement rejetée par la majorité parlementaire.

Un collectif initié par les entrepreneurs de zones sensibles, appartenant aux partis de droite comme de gauche, a dressé trois propositions principales pour l'avenir des ZFU: Pérenniser un dispositif qui a fait ses preuves, déplaçonner les exonérations de cotisation sociales patronales et capitaliser sur des modèles locaux de gouvernance réussis.

Dans quelques jours, on saura si Éric Raoult a suivi ces conseils dans son rapport.

Saléra BERNABIA



Geneviève Fioraso (ci-contre) défend le dispositif de la Zone franche urbaine (ZFU) de Grenoble, vaste de 120 hectares, située sur les quartiers de la Villeneuve et Village Olympique. Le DL

Extraits de l'intervention de la députée Geneviève Fioraso jeudi dernier à l'Assemblée nationale

« L'emploi est la priorité n°1 des Français. Dans les quartiers en politique de la ville, ce problème est encore plus aigu puisque le taux de chômage y est deux fois plus élevé que la moyenne nationale. Il frappe particulièrement, avec des taux de plus de 40 % dans les quartiers les plus en précarité, trois types de demandeurs d'emploi: les jeunes de 18 à 25 ans, les femmes chefs de famille monoparentales et les demandeurs d'emploi longue durée de plus de 50 ans. (...)

« Dans ce contexte, la déclaration récente du ministre des Affaires Européennes, Laurent Wauquiez, n'en est que plus scandaleuse, au point qu'elle est dénoncée y compris par certains de ses amis. (...) Le véritable cancer, c'est le chômage indécemment dans ces quartiers, ce sont les 160 000 jeunes qui sortent chaque année du système scolaire sans diplôme ni

formation qualifiante, dont la grande majorité est à la recherche d'un emploi, qui envoient des CV auxquels ils n'ont pas de réponse, le nom, l'adresse servant de repoussoir. Comment voulez-vous qu'un jeune demandeur d'emploi sans réseau relationnel, avec une énergie, une motivation forte mais peu de qualifications, habitant les quartiers Sud de Grenoble stigmatisés à grands coups médiatiques par le Président de la République l'été dernier ? Comment voulez-vous que ce demandeur d'emploi arrive même à avoir une réponse aux courriers qu'il envoie aux employeurs potentiels, alors qu'il est plombé à l'avance par une discrimination encouragée au plus haut niveau de la République ? Voilà où est le véritable cancer de notre société, dans cette désespérance que l'on crée et le climat grandissant, entre les

jeunes qui ont accès à une formation qualifiante et les autres, majoritairement habitants des ZUS. (...)

« De qui se moque-t-on ? »

« Je m'arrêterai donc sur le dispositif des Zones Franches Urbaines, mises en place en 1997, complétées en 2004. Elles ont été identifiées en 2010 comme une niche fiscale, ont vu leur périmètre fortement réduit, ce qui a fragilisé ainsi leur pérennité et, par là même, l'emploi dont au moins 1/3, c'est la règle, bénéficiait à des demandeurs d'emplois habitant en ZUS.

De qui se moque-t-on, alors que cette réduction des aides en 2009 et une fin annoncée pour 2011 ont été décidées bien avant la suspension du bouclier fiscal qui constituait, lui, le véritable scandale ? Il est

REPÈRES

LA ZFU DE GRENOBLE

■ D'une superficie de 120 hectares situés sur les quartiers de La Villeneuve et Village Olympique. Elle comprend 16810 habitants, 10% des demandeurs d'emploi de la Ville de Grenoble, 54% de logements sociaux et un revenu fiscal médian inférieur de 64,34% à celui de l'unité urbaine de Grenoble.

■ Les embauches exonérées: Depuis 2004, 666 embauches ont été exonérées dont 30% ont moins de 26 ans et 35,6% sont des résidents zus.

■ Actions prioritaires 2011: soutien aux commerces proximité à la Bruyère, Les Géants et l'Arlequin.

REPÈRES

LE PROGRAMME

■ Mardi 17 mai : À 20 heures: «Autres vies

NOUVEAU FESTIVAL Du 17 au 21 mai à la salle Olivier-Messiaen

La tête au cube, première édition